



Académie de ski alpin

POUR INFORMATION :

Jean-Marc Poulin, DSP
(819) 563-2050 poste 246
jmpoulin@seminaire.ca

Étienne Meunier
ecole@orford.com

Inscription auprès du Séminaire de Sherbrooke.



4380, chemin du Parc
Orford (Québec) J1X 7N9

Téléphone : (819) 843-6548, poste 8356
Messagerie : ecole@orford.com



195, rue Marquette
Sherbrooke (Québec) J1H 1L6

Téléphone : (819) 563-2050
Télécopie : (819) 562-8261
Messagerie : courrier@seminaire-sherbrooke.qc.ca



ACADÉMIE Ski ALPIN

2017-2018



ADMISSIBILITÉ

Les élèves désirant s'inscrire doivent avoir maintenu, au cours de l'année scolaire précédant leur participation, une moyenne de 70 % et ne présenter aucun échec. L'élève participant doit également démontrer un excellent comportement.



Afin de faciliter la progression de tous, il sera possible pour un élève du premier cycle (1^{re} et 2^e secondaire) de s'inscrire peu importe son niveau en planche à neige ou en ski alpin. Pour les élèves du deuxième cycle (3^e à 5^e secondaire), ils devront être, au minimum, de niveau intermédiaire (en mesure de descendre une piste « carré bleu » sans assistance.)

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Une fois par semaine, le participant s'absentera une demi-journée (une période de cours et une période PAA) afin d'assister à son entraînement. Ainsi, il devra préalablement avoir contacté son enseignant dans la matière concernée et devra faire preuve d'engagement envers sa réussite. Un enseignant-tuteur s'assurera que l'élève est autonome dans sa démarche. Il sera également responsable de valider la méthode de travail et l'organisation du participant et fera un rapport aux parents en cas de nécessité. Le cas échéant, les reprises d'examens devront avoir lieu après l'école, sans frais. L'élève devra se présenter à 16 h 10 au local prévu à cet effet.

Comme la réussite scolaire demeure la priorité, l'élève pourrait devoir se présenter à du renforcement ou de la récupération pendant les PAA, en remplacement de sa période en académie.

Si l'élève doit rehausser son niveau de responsabilité face à ses études, l'enseignant-tuteur communiquera avec les parents. Il sera également possible pour le parent de communiquer directement avec l'enseignant-tuteur afin de connaître le cheminement de son enfant, ainsi que son niveau d'engagement dans la démarche.

ENCADREMENT SPORTIF

L'objectif du programme est de développer des skieurs et planchistes et d'améliorer leur performance sur les pistes ainsi que leur compréhension du sport afin de leur permettre d'obtenir une certification de moniteur.

Contenu du programme:

- Préparation physique et psychologique pour maximiser la compréhension et les performances sur la neige.
- Formations théoriques pour développer la compréhension du sport et des mécanismes physiques utilisés.
- Développement des habiletés sur neige dans des conditions et des terrains variés.

Le programme est supervisé par M. Étienne Meunier, directeur de l'École de glisse du Mont-Orford, moniteur certifié niveau 4 de l'AMSC (Alliance des moniteurs de ski du Canada) et formé niveau développement de la FESC (Fédération des entraîneurs de ski du Canada).

Les élèves suivront les cours de ski ou de planche à neige avec des moniteurs certifiés respectivement de l'AMSC (Alliance des moniteurs de ski du Canada) et de l'ACMS (Association canadienne des moniteurs de surf des neiges).

ENCADREMENT SPORTIF (suite)

Les élèves ayant déjà obtenu leur certification de moniteur pourront prendre part à l'un des deux autres volets suivants:

- Parc à neige (étiquette et sécurité, manœuvres, certification locale)
- Course (développement vers certification)

HORAIRE

Du début décembre jusqu'à la fin mars, les entraînements sur neige auront lieu les mardis ou jeudis après-midi. Les élèves quitteront l'école à 12 h 45 pour débiter les cours de ski alpin à 13 h 15 jusqu'à 16 h.

Le calendrier d'entraînement pourrait devoir être ajusté selon les conditions météorologiques. Le cas échéant, la facturation sera revue en conséquence.

TRANSPORT

Le transport vers le l'École de glisse du Mont-Orford sera sous la responsabilité du Séminaire de Sherbrooke. En fonction du nombre de participants, le transport se fera par taxi, par minibus ou avec un membre du personnel du Séminaire. Pour le retour à la maison, le parent devra aller chercher son enfant ou organiser son transport. Il sera possible pour les participants de bénéficier d'un espace sécuritaire afin de débiter ses devoirs et de prendre une collation en attendant ses parents.

COÛTS

Les frais d'inscription sont de 840 \$ et incluent :

- 13 semaines de ski alpin
- Les billets de remontée
- L'accès au test pour obtenir la certification de niveau 1 de l'AMSC (Alliance des moniteurs de ski du Canada) à la fin de l'hiver où le participant atteint ses 15 ans.
- Le transport vers la montagne
- Les frais de gestion

Un élève qui a déjà une passe de saison pourra obtenir le programme ACADÉMIE SPORTIVE pour 680 \$.

Un premier paiement équivalant à 20 % du coût total de l'académie est requis au moment de l'inscription.

Aucun remboursement une fois l'inscription complétée, sauf en cas de force majeure. En pareilles circonstances, 20 % des frais restants seront retenus par le Séminaire de Sherbrooke.

Un minimum de participants est nécessaire afin de débiter de cette académie.

L'obtention de la certification s'applique uniquement aux participants en ski alpin. Pour les participants en planche à neige, l'Académie sportive demeure une excellente façon de se préparer à la certification de l'ACMS (Association canadienne des moniteurs de surf des neiges).

Le tarif de l'ACADÉMIE SPORTIVE est bâti avec des groupes de minimum 6 personnes. Un groupe est composé de skieurs ou planchistes du même niveau. L'École de glisse se réserve le droit d'annuler un groupe ou un programme s'il ne répond pas aux exigences demandées.

